



RD 775 MISE À 2x2 VOIES ENTRE POUANCÉ / FORÊT D'ARAIZE

Réunion publique du 12 juin 2024

Le but de la concertation

- ✓ **Pour informer** le plus largement possible tous les publics concernés par le projet et répondre à leurs interrogations,
- ✓ **Pour écouter** les avis de la population,
- ✓ **Pour enrichir** le projet d'aménagement, en prenant en compte les contraintes et les enjeux de chacun,
- ✓ Concertation préalable dans le cadre des articles L.121-16 et L.121-17 du code de l'environnement pour associer les personnes concernées par le projet.

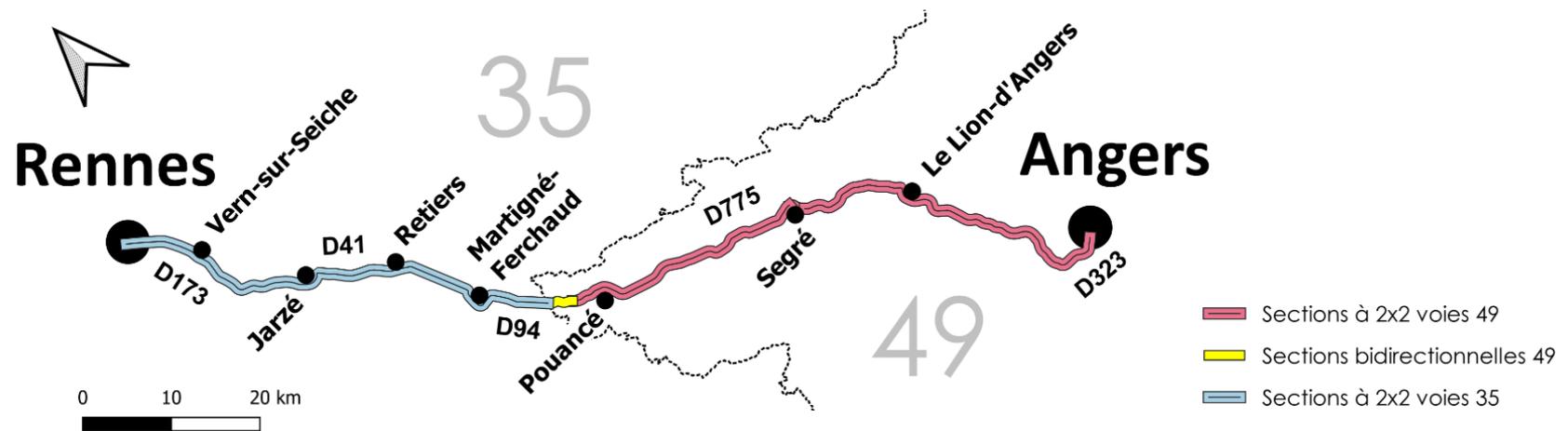




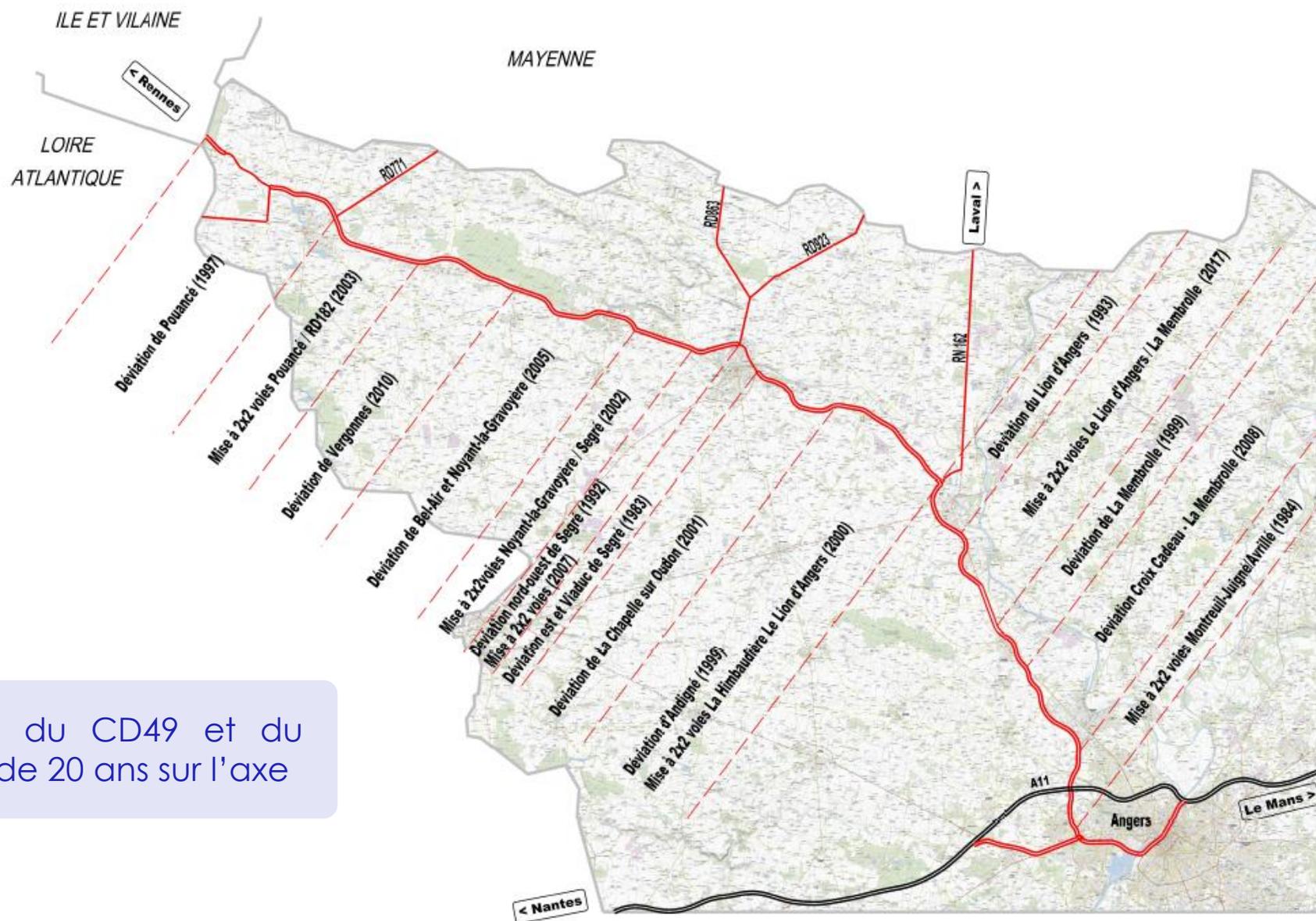
Présentation générale du projet

Un itinéraire interrégional Angers-Rennes

- ➔ Un axe interrégional inscrit au schéma régional d'aménagement (SRADDET)
- ➔ Un complément au maillage autoroutier absent entre Angers et Rennes
- ➔ Le dernier tronçon non aménagé en 2 x 2 voies en Maine-et-Loire de 3,5 km
- ➔ Circulé par 5000 véh/j mais avec des enjeux de cohérence de l'axe interrégional



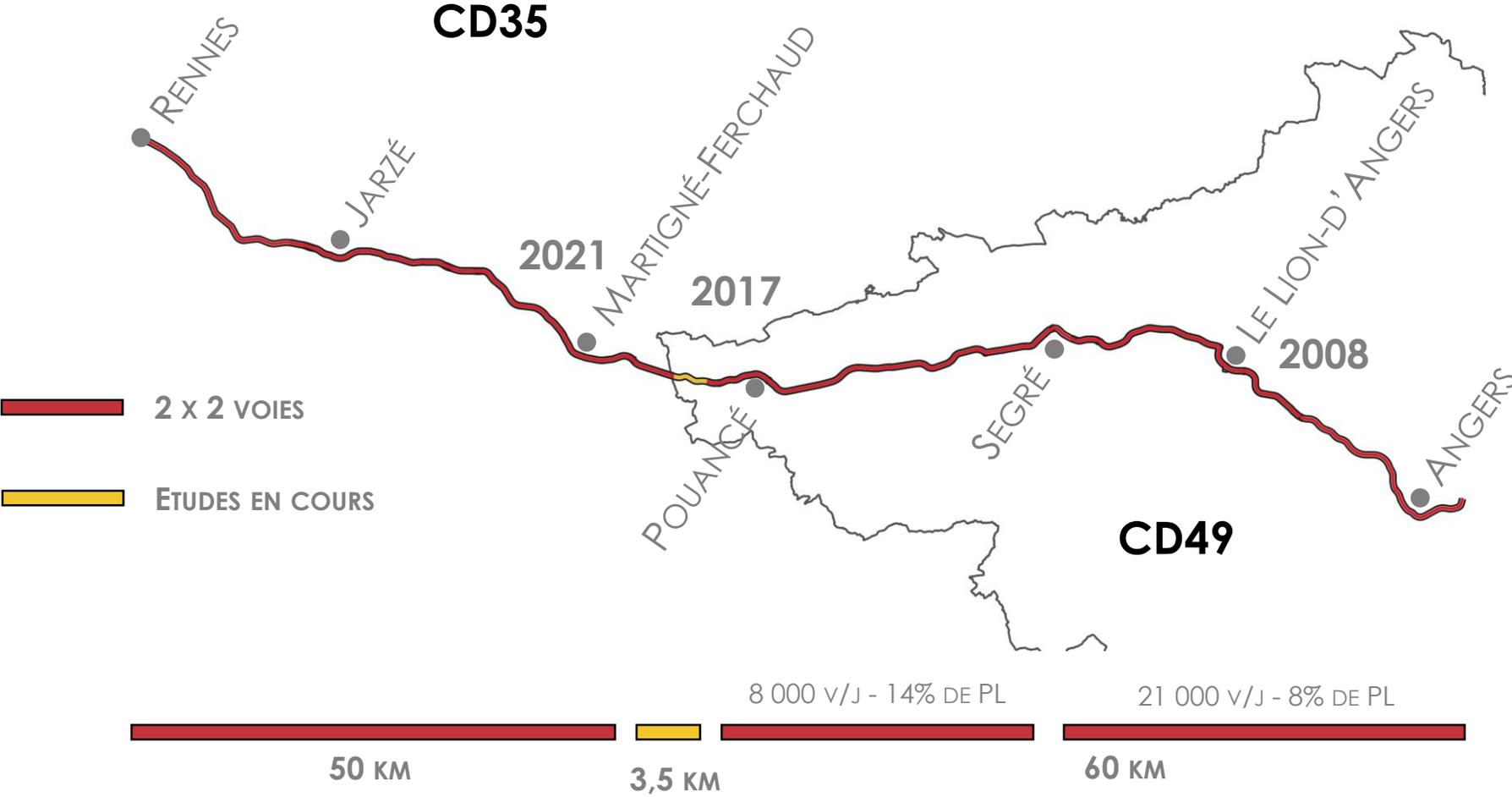
Plan axe interrégional Angers / Rennes



Travaux conjoints du CD49 et du CD35 depuis plus de 20 ans sur l'axe



Plan axe interrégional Angers / Rennes



Les objectifs

- ↳ Cohérence d'aménagement de l'axe (axe de développement économique du Segréen et du pays de la Roche aux Fées)
- ↳ Garantir un confort de trafic et de bonnes conditions de sécurité entre Angers et Rennes (itinéraire de grand transit)
- ↳ Minimiser l'impact sur le foncier agricole et privé
- ↳ Rétablir les dessertes des riverains et des parcelles
- ↳ Minimiser les impacts environnementaux

Les enjeux



Sécurité

- ➔ Continuité d'itinéraire
- ➔ Prise en compte des trafics des dessertes liés aux activités agricoles et aux riverains
- ➔ Sécurisation du carrefour de la Touche



Agricoles

- ➔ Préservation des espaces agricoles
- ➔ Assurer la desserte des riverains et des parcelles



Riverains

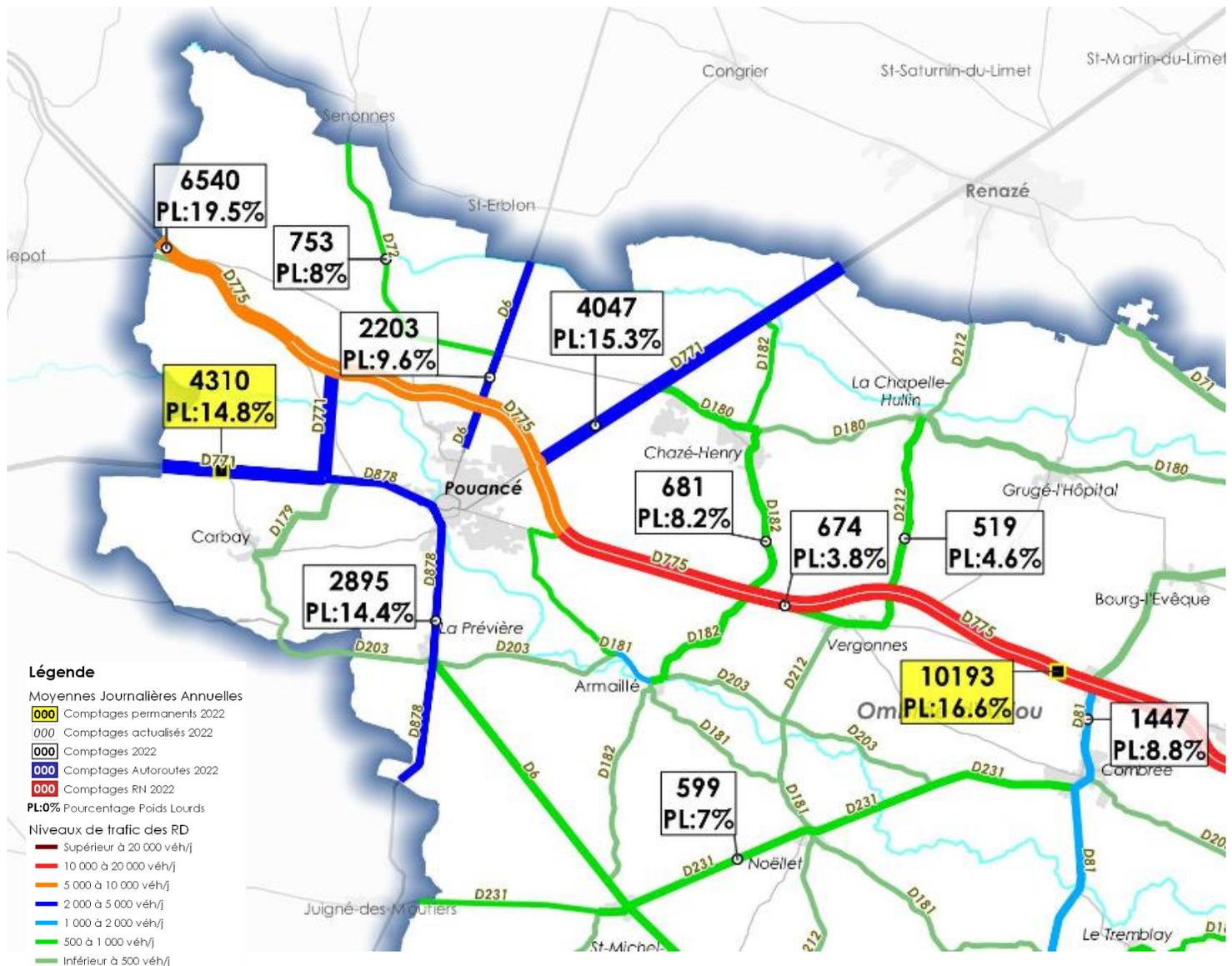
- ➔ Protection phonique à la source ou des façades



Environnementaux

- ➔ Minimiser l'impact sur ruisseau des Ecrevisses
- ➔ Compensation induite par la destruction de 1,8 ha de zones humides
- ➔ Création de 2 bassins de rétention d'eau et assainissement routier

Trafic actuel



Hausse du trafic depuis 20 ans



Trajets domicile - travail
Trafic de transit inter-régional



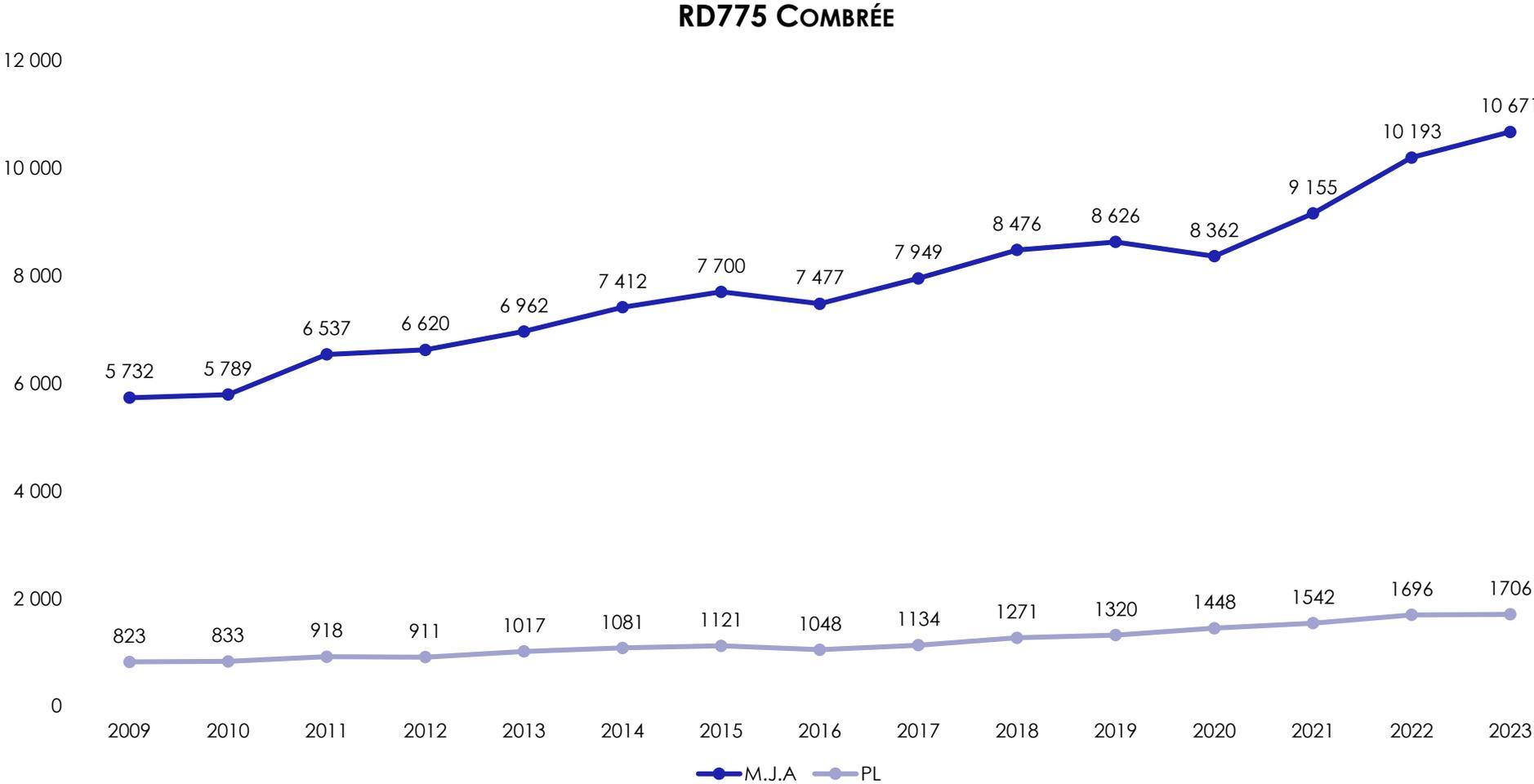
5 000 véhicules / jour
15 % de poids-lourd

TRAFIC PROJETÉ EN 2048

9 500 véhicules / jour
22 % de poids-lourds

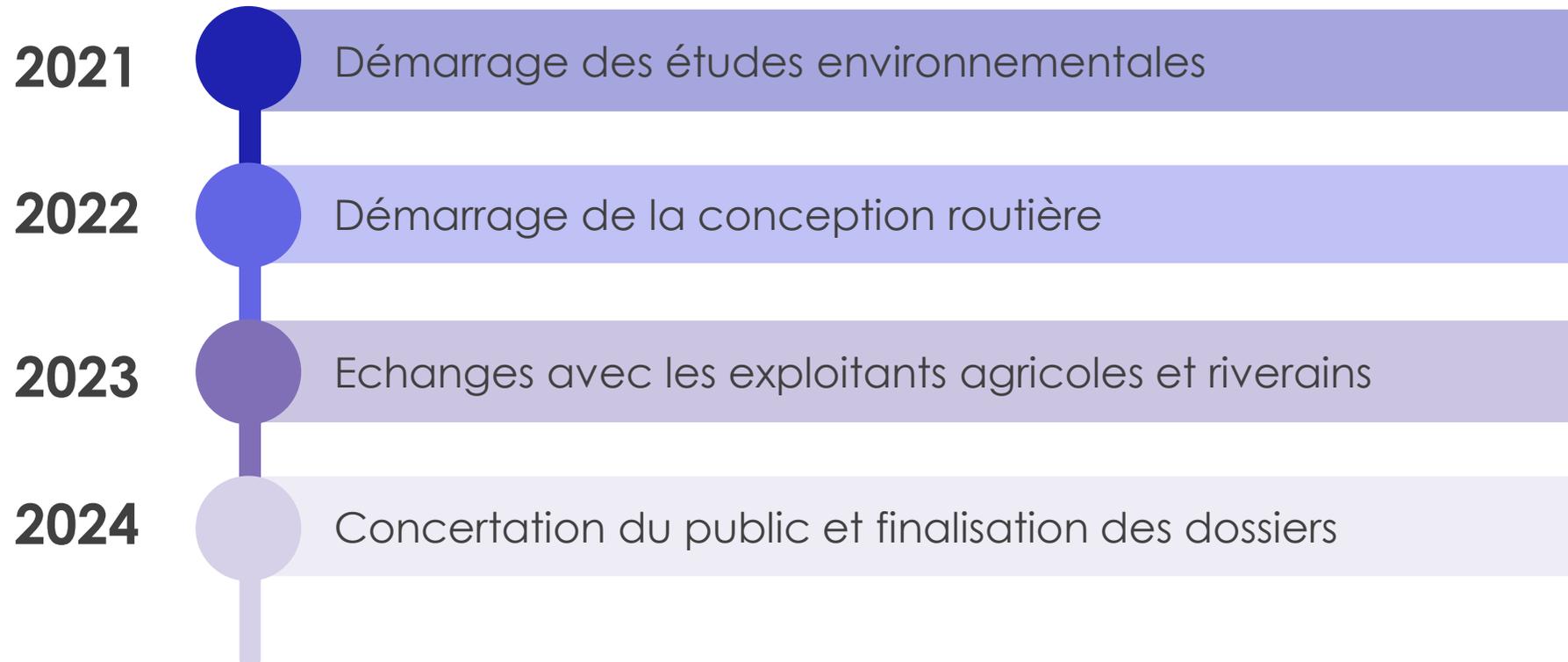


Evolution du trafic depuis 15 ans





Les étapes du projet déjà engagées



Choix du tracé

- ↪ Un doublement de l'axe sur place
- ↪ Prise en compte des contraintes du terrain
 - Bâti existant
 - Agricole
 - Environnement
- ↪ 3 variantes étudiées :
 - Doublement par le nord
 - Doublement par le sud
 - Doublement mixte par le nord et par le sud en alternance



Analyse des variantes

- ↳ Les différences entre les trois variantes sont faibles
- ↳ Des impacts légèrement plus élevés concernant la consommation d'espaces agricoles, de boisements et de zones humides pour les variantes Nord et Sud
- ↳ La variante mixte présente moins de contraintes en termes d'impact sur les secteurs bâtis

➔ CHOIX D'UN DOUBLEMENT MIXTE PAR LE NORD ET PAR LE SUD EN ALTERNANCE

Caractéristiques principales du projet

- ↳ Un tracé de 3,5 km de long
- ↳ Une largeur de chaussée de 2 x 7 m de largeur en section courante
- ↳ La e création d'un passage supérieur pour le raccordement à la RD180 (échangeur)
- ↳ La mise n place d'un raccordement sur le giratoire de la Chaise rouge
- ↳ La création de 5 ouvrages hydrauliques et de 2 bassins routiers
- ↳ Reste à acquérir 4,8 ha sur les 19,5 ha de surface globale du projet

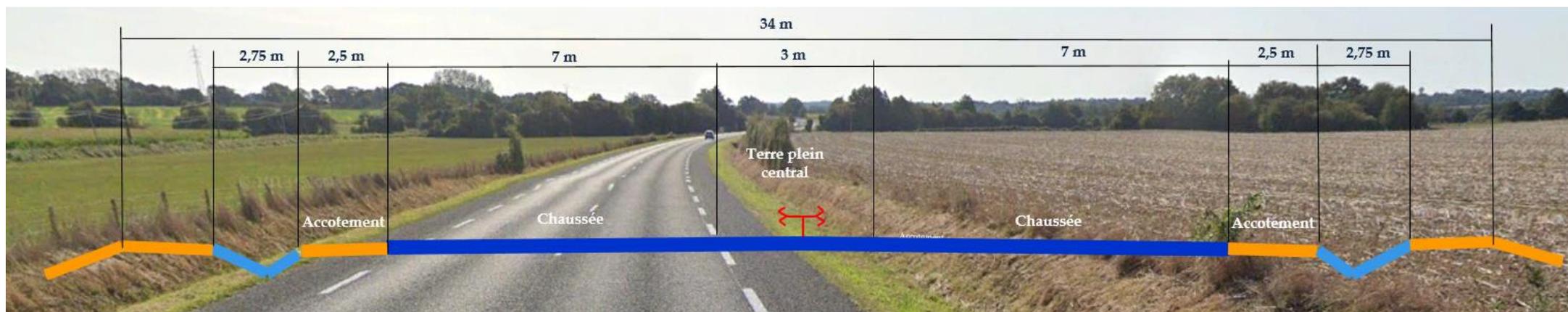
Caractéristiques principales du projet

SCHÉMA DE PRINCIPE ACTUEL

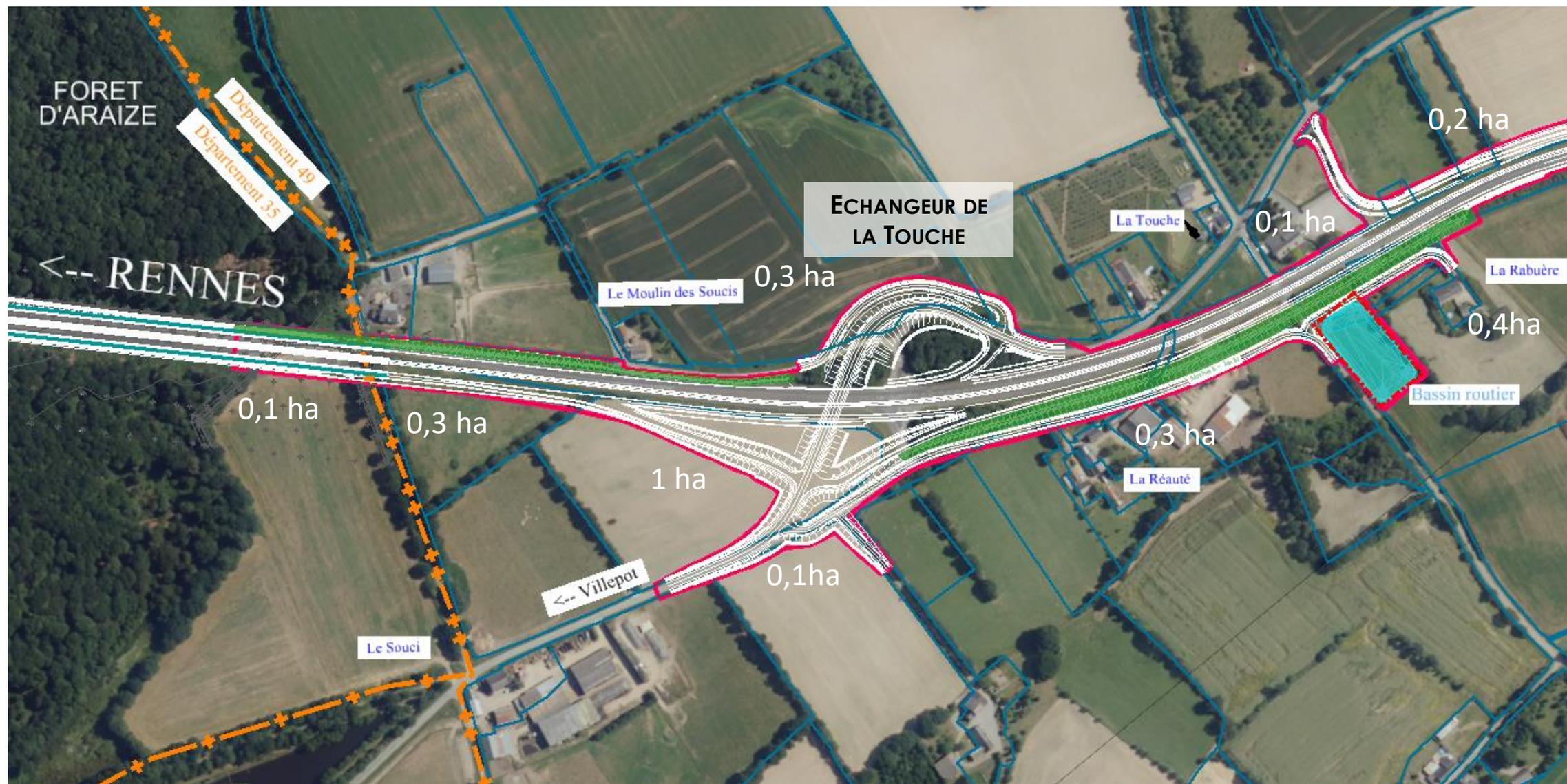


→ IMPACT MOYEN DE 15 M DE LARGEUR SUR LES EMPRISES AGRICOLES

SCHÉMA DE PRINCIPE PROJETÉ



Plan du tracé retenu





Plan du tracé retenu





Plan du tracé retenu

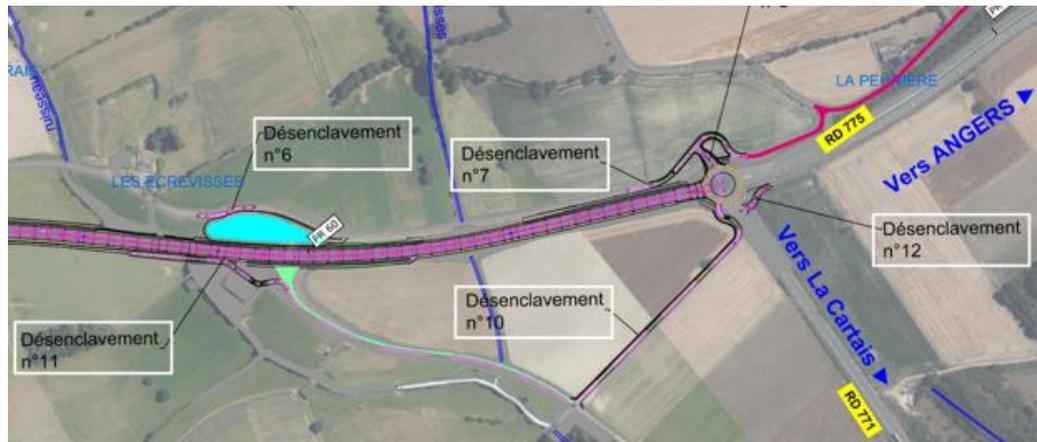
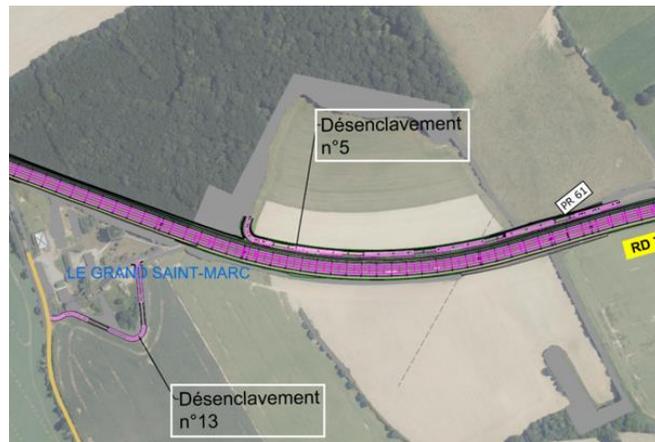
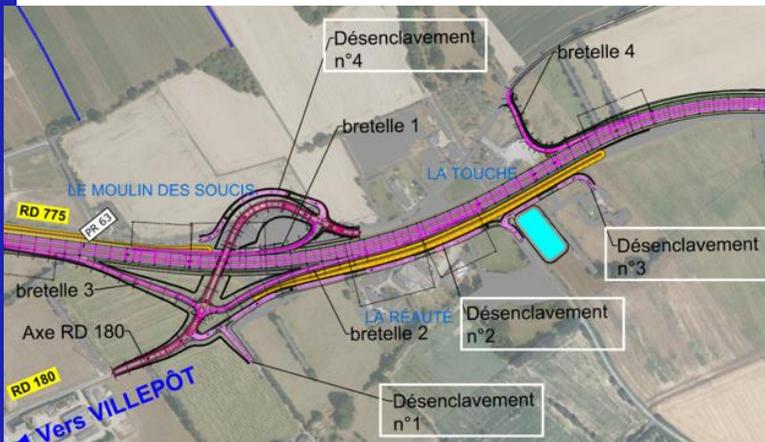


Plan du tracé retenu



Les incidences du projet sur les circulations locales

- ✘ Absence d'accès direct des parcelles agricoles depuis la RD775
Fermeture du carrefour des Ecrevisses
- ✔ Création de 2,6km de voies de désenclavement sécurisées

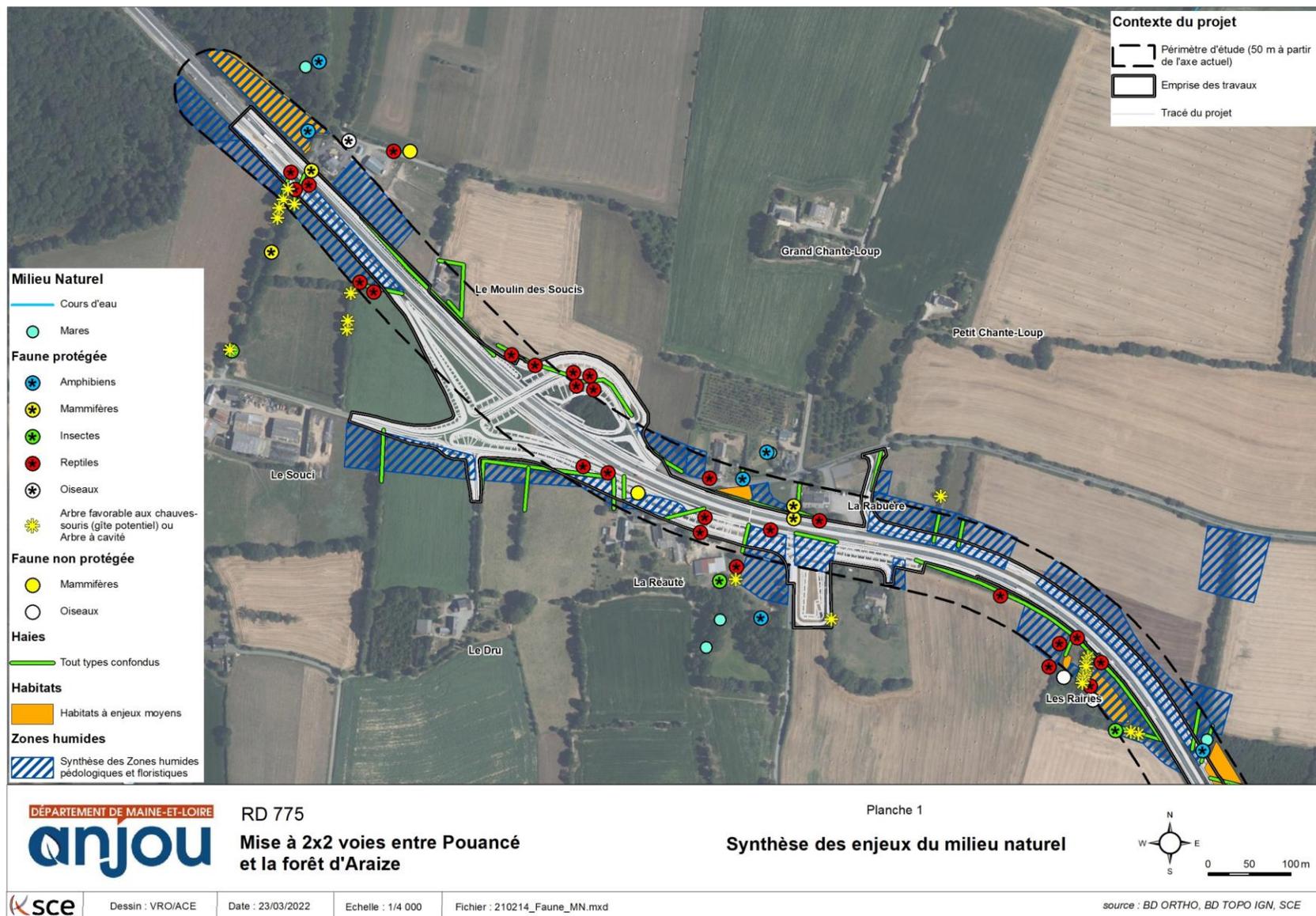




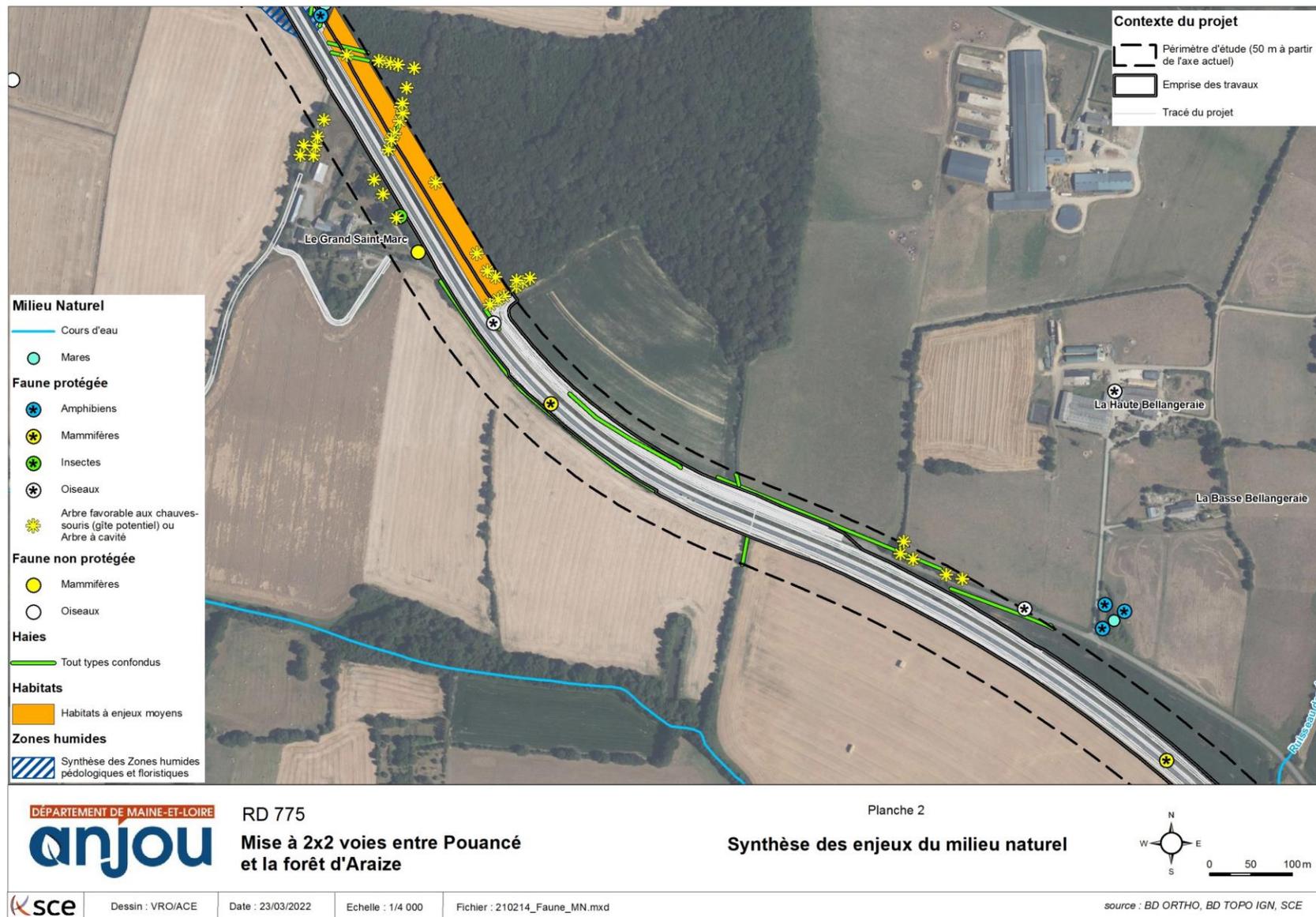
Les incidences du projet sur les circulations locales



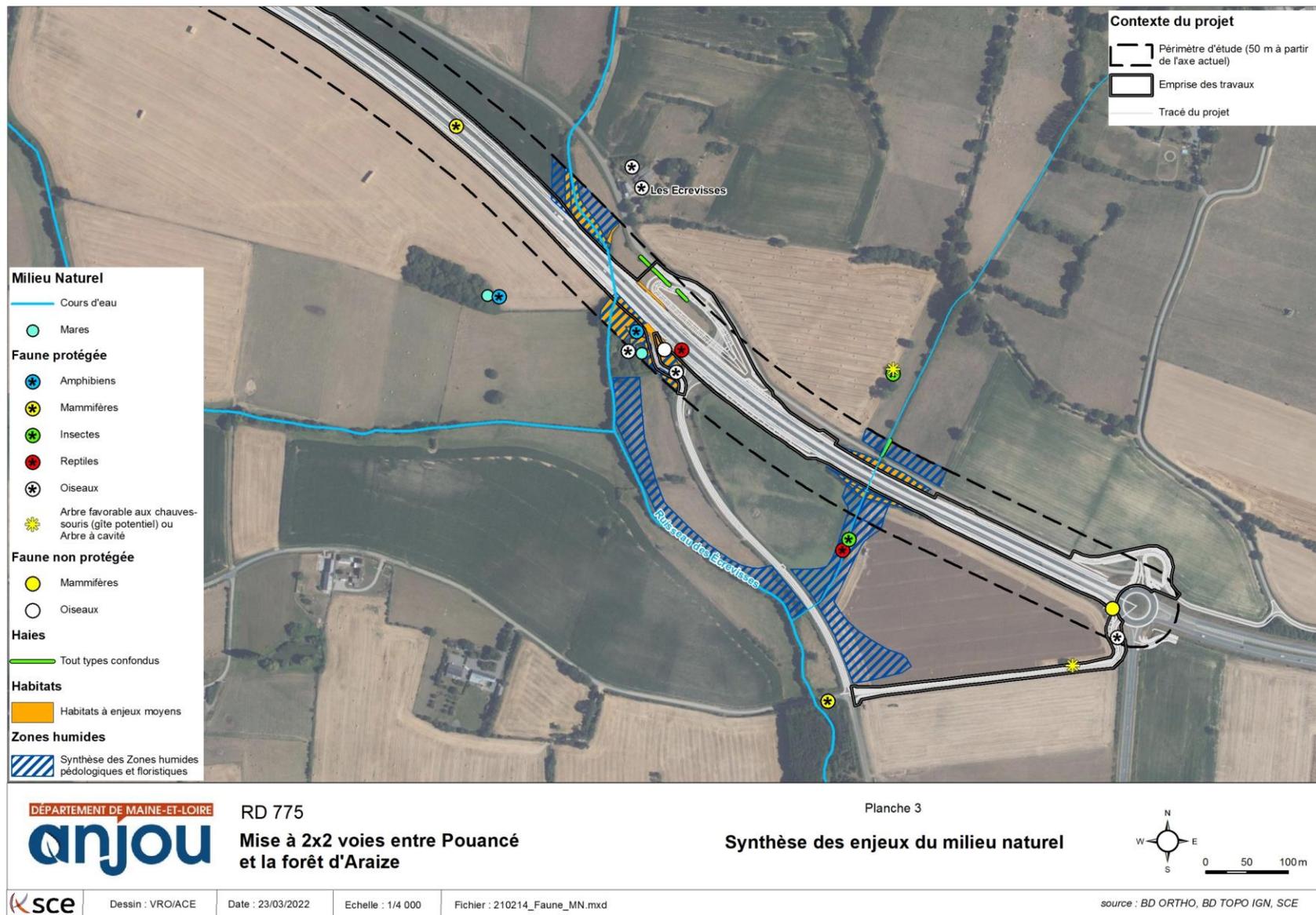
Les incidences du projet sur l'environnement



Les incidences du projet sur l'environnement



Les incidences du projet sur l'environnement



Cadre de vie et nuisance

- Réalisation d'une étude acoustique
- Identification de l'ambiance sonore actuelle
- Modélisation de l'ambiance sonore future
- Identification des zones nécessitant des protections acoustiques

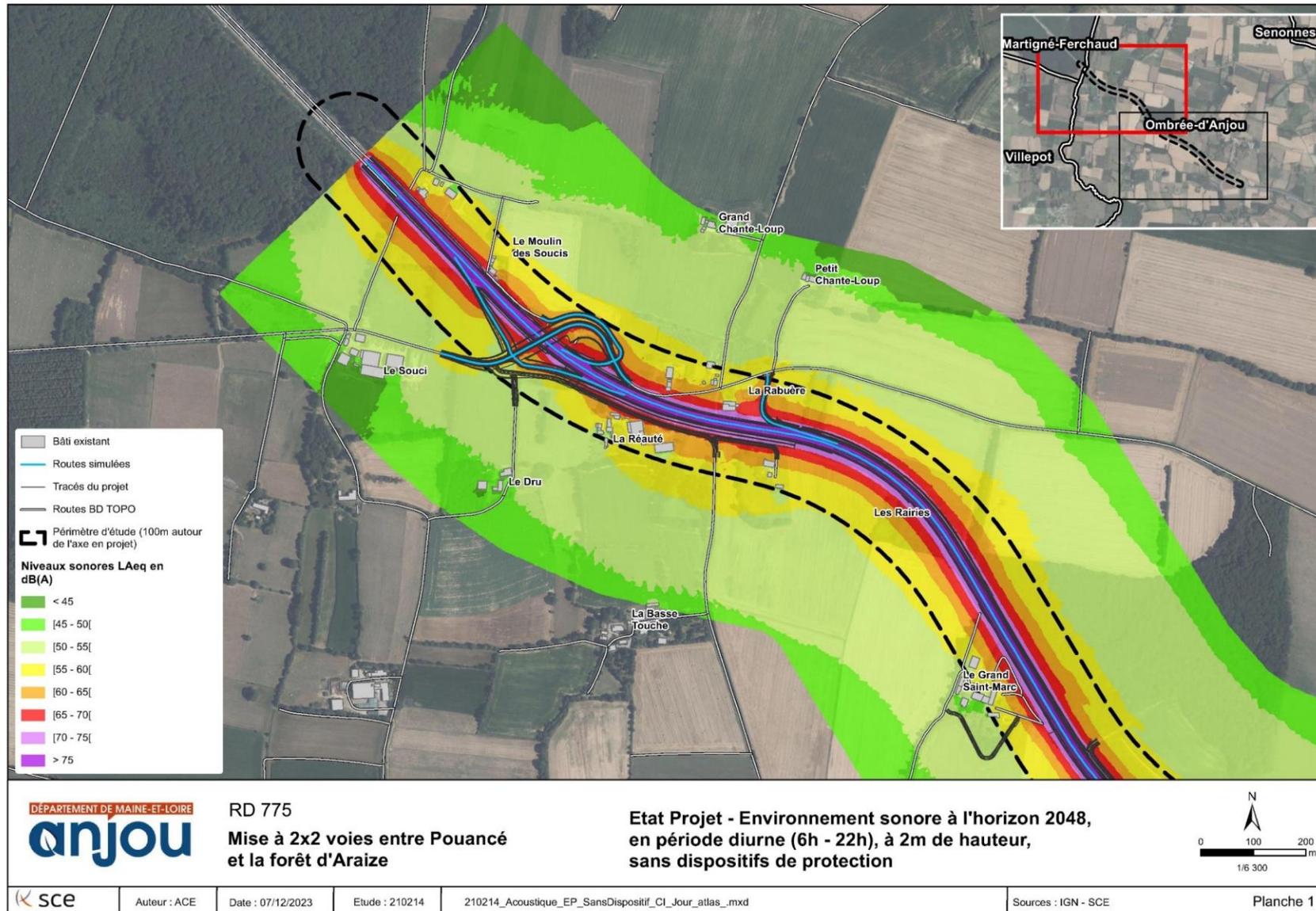


Merlon acoustique (RD775)

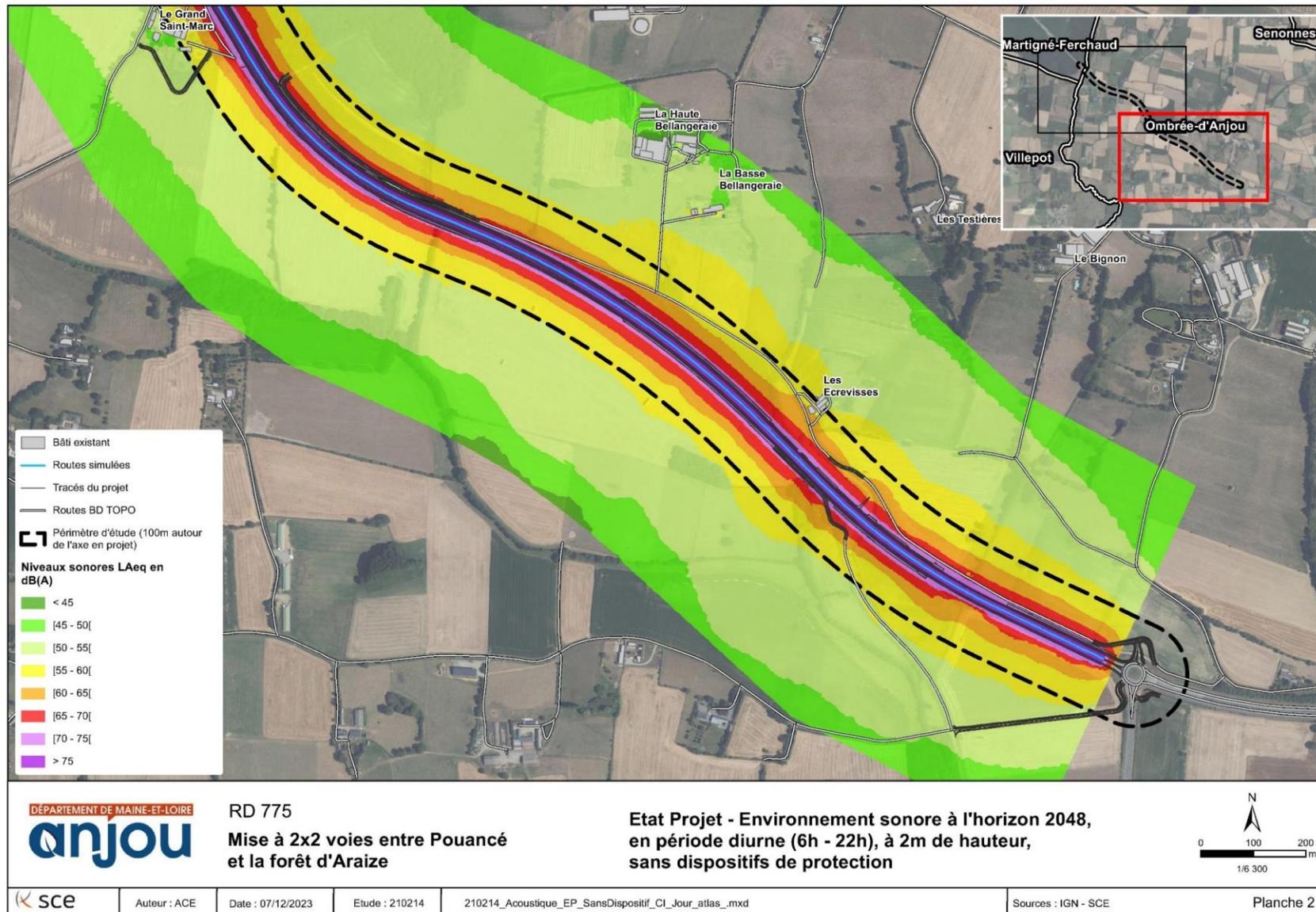


Renforcement de l'isolement acoustique des façades

Modélisation du bruit en situation projet



Modélisation du bruit en situation projet



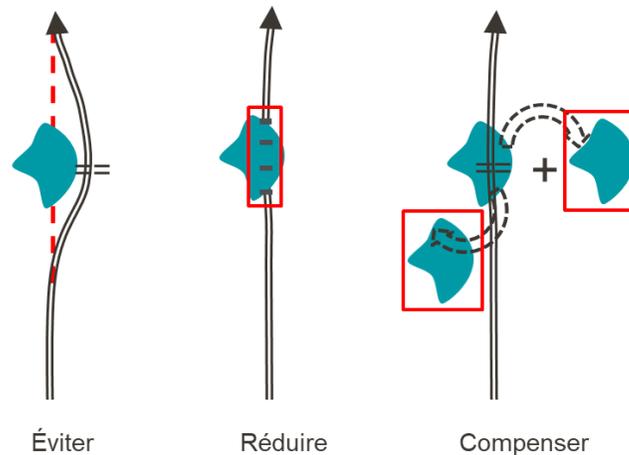
Cadre de vie et nuisance

🔊 9 habitations impactées par un dépassement réglementaire du niveau sonore



Les effets du projet sur l'environnement

- Application de la séquence « Éviter Réduire Compenser »
- Evitement et réduction des impacts sur les zones humides, haies et boisement



- Mise en place de mesures compensatoires pour reconstituer des zones humides et un boisement
- Replantation de haies pour reconstituer une trame verte



Mesures de compensation envisagées



Coût de l'opération

ESTIMATION



11 M€ (valeur 2023)

FINANCEMENT



100% Département

Calendrier prévisionnel



DUP : Déclaration d'utilité publique
AE : Autorisation environnementale



Merci ! 😊